

Quand un jeune Liégeois fait du volontariat pour l'Union européenne

Solidarité François Stockart s'occupe pendant six mois de la communication d'un projet.

François Stockart, un jeune Liégeois âgé de 22 ans, participe depuis septembre au Corps européen de solidarité. Il effectue pendant une période de six mois du volontariat à Strasbourg où il s'occupe de la communication d'un projet européen.

Le Corps européen de solidarité

(CES) est une initiative de l'Union européenne qui permet aux jeunes d'être volontaires ou de travailler sur des projets organisés dans leurs pays ou à l'étranger. Ceux-ci sont destinés à aider des personnes et des communautés dans toute l'Europe. Pour pouvoir s'inscrire à ce programme, il faut avoir entre 18 et 30 ans, avoir la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne ou être ressortissant de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège, de la Turquie ou de l'ancienne République yougoslave de Macédoine. François Stockart vient d'achever

un bachelier en biologie et neurosciences à l'Université de Maastricht quand il s'est inscrit au CES. Au sortir de ses études, il souhaitait participer à un projet de volontariat. C'est ainsi qu'il a appris l'existence du CES qui correspondait exactement à ses envies. Il s'est donc inscrit et a été sélectionné pour participer à "RARENET".

Coopération franco-germano-suisse

Il s'agit d'un programme de coopération franco-germano-suisse financé par l'Union européenne. Il a pour but de diffuser les connaissances sur des

maladies rares et mettre en réseau les chercheurs, les professionnels de la santé et les associations de patients tout en tentant d'informer le public.

Pour participer au CES, il n'est pas nécessaire de disposer de compétences particulières. On doit s'y inscrire en donnant diverses informations qui sont enregistrées dans le système et les organisations peuvent y rechercher le profil qui leur convient. Dans le cadre du projet pour lequel François Stockart a été sélectionné, le fait de parler allemand et sa formation en biologie ont sans doute été des atouts. Différentes compétences peuvent être valorisées en fonction des projets.

Le type d'activités proposées est vaste et la durée variable (de 2 à 12 mois en fonction du type de projet). Il peut s'agir de prévention de catastrophe naturelle, de travaux de reconstruction, d'aide dans des centres de demandeurs d'asile, d'assistance sociale auprès de démunis...

Selon le Liégeois, les avantages de participer au CES sont nombreux. Cela peut être un atout pour la recherche d'un emploi étant donné qu'à la fin du volontariat, on délivre aux participants un certificat. Ensuite, dans son cas par exemple, le projet lui permet d'améliorer son niveau d'allemand et lui offre une première expérience dans le milieu professionnel. À noter que le volontariat n'est pas rémunéré, mais les frais de voyage, de logement, de subsistance et d'assurance sont pris en charge durant tout le projet.

Il semble en tout cas ravi de l'aventure qu'il est en train de vivre, c'est une expérience qu'il conseille et qui lui permet d'ouvrir à la fois des portes et son esprit. Le CES ambitionne 100 000 participants d'ici 2020.

Laura Salamon (st.)



Le CES dont fait partie François Stockart ambitionne 100 000 participants pour 2020.

Pour la régionalisation de l'enseignement

Politique La fédération liégeoise du PS défendra son manifeste lors du congrès du 26 novembre.

C'est un constat partagé par toutes les familles politiques et le PS n'y échappe pas. En effet, "la gauche est à un tournant de son histoire".

Dans le cadre du projet de manifeste socialiste et en vue du grand congrès du parti prévu le 26 novembre, la fédération liégeoise a multiplié les rencontres ces derniers mois et, voici quelques jours, elle a validé ses priorités, soit celles qu'elle défendra au congrès.

Nous nous sommes procuré cette "déclaration de Liège" et, parmi les propositions soutenues par les so-

cialistes liégeois, il plane un air de "régionalisation".

Lors de la dernière assemblée, en effet, c'est la matière de l'enseignement qui fut plus particulièrement abordée et quelques idées fortes sont désormais portées par la fédération liégeoise du PS dont une qui devrait faire grincer des dents...

En marge de la gratuité de l'enseignement, un principe "trop souvent bafoué par les écoles privées dites libres", ou de "la valorisation de l'enseignement fondamental", l'assemblée liégeoise a clairement fixé cette volonté "de régionalisation de toute la matière enseignement".

Soit une matière aujourd'hui largement assumée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui représente quand même plus de 70 % du budget de la Communauté!

Un transfert viderait inévitablement de sa subs-

tance la Communauté donc pourquoi dès lors le prôner ? "Il faut savoir que la Communauté travaille avec une enveloppe fermée, explique un membre de l'assemblée liégeoise. Or, si l'on part du principe que l'enseignement est une matière fondamentale, il faut pouvoir y injecter de l'argent".

Et d'évoquer le pouvoir fiscal dont dispose la Région wallonne. Autre argument : "le lien entre l'enseignement et des matières régionales comme la formation et l'emploi".

Enfin, ce sont les "indiscutables différences qui existent entre les réalités propres à Bruxelles et à la Wallonie" qui sont citées en appui de cette volonté de régionalisation. Une volonté liégeoise qui, d'après certains caciques du PS, serait partagée par d'autres fédérations...

Marc Bechet